



Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2  
Vu : l'Arrêté d'accréditation

## ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2023 pour l'entrée en :  
Licence mention Mathématiques: Parcours Coursus universitaire préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; pour l'année universitaire 2023/2024  
est ainsi composée :

Jury de 1<sup>ère</sup> ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
WAGNER FRANK	PU - Professeur des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
DEJOU GAELLE	PRAG - Professeur agrégé	UCBL
LOUDIN DARDUN FABIENNE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 05/01/2023

Le Président de l'Université Lyon 1  
Frédéric FLEURY